

PTE A - Etude - Adéquation - Préparation

Objectifs

Mettre en oeuvre les PTE en sécurité sur nos chantiers ; 4 modules suivants publics visés et les missions de chacun :

- Module A -PTE : Etude- Adéquation - Préparation
- Module B1-PTE : Exploitation - Vérifications formalisées (CC/CE)
- Module B2-PTE : Exploitation - Mise en oeuvre - Utilisation (Compagnon)
- Module C -PTE : Maintenance - Préparation et entretien en atelier (Technicien et Responsable de Parc Matériel)

Durée

14 heures 2.0 jours

Nombre de participants

De 8 à 12 participants

En présentiel

Tarif

Contactez votre responsable formation
RH pour plus d'informations

Activités

Toute activité

Aperçu

Programme

- Connaître les différents types de PTE référencées par VCF
- Connaître le contexte réglementaire et les enjeux
- Choisir les PTE en adéquation avec les modes constructifs du chantier
- Concevoir, réaliser la procédure de mise en œuvre des PTE (plans de sécurité de protection contre les chutes, cinématiques...) en fonction des modes opératoires et de la complexité du chantier
- Intégrer les étapes de préparation et de mise en œuvre des PTE (et autres matériels équivalents) dans la pratique d'ORCHESTRA
- Organiser les procédures de mise en œuvre et de Vérifications
- Faire appliquer les vérifications sur le terrain
- Préparer et organiser l'Exécution en s'appuyant sur du personnel compétent formés B1 et B2

Méthodes pédagogiques

- Animation ludique et participative ;
- Alternance de phases de découverte, de démonstration et d'application
- 50% d'exercices par études de cas concrets de chantier et de jeux pédagogiques

Evaluation

Evaluation des acquis : e-test validé à partir de 70% de bonnes réponses.

Ressources pédagogiques

Clé USB - module A-PTE et Cahier des Bonnes pratiques PTE

Pour qui ?

Public concerné

Conducteur de travaux Directeur travaux Ingénieur / Technicien Méthodes Ingénieur travaux Maître compagnon

Prérequis

Avoir suivi ORCHESTRA

Expérience en GO souhaitée

Nota : Mixer publics (2/3) Travaux et (1/3) Méthodes

Compétences

- Accompagner et former le personnel
- Prévoir et organiser le matériel de sécurité nécessaire à ses équipes
- Garantir l'application de la politique de prévention et le respect des règles de sécurité sur le chantier

Informations pratiques

Centres CESAME qui dispensent la formation

- CESAME île de France Marolles en Hurepoix [Télécharger le livret d'accueil](#)
- CESAME Sud-Est [Télécharger le livret d'accueil](#)
- CESAME Centre-Est [Télécharger le livret d'accueil](#)
- CESAME Grand Est
- CESAME Sud-Ouest [Télécharger le livret d'accueil](#)
- CESAME Ouest [Télécharger le livret d'accueil](#)
- CESAME Normandie Centre [Télécharger le livret d'accueil](#)
- CESAME Nord Est [Télécharger le livret d'accueil](#)

Lieu de formation

France entière

Délais d'accès à la formation

Rapprochez-vous de votre responsable formation RH

Modalités d'accès et d'accueil

Référez-vous au livret d'accueil de votre centre CESAME et aux conditions sanitaires en vigueur

Cette formation répond aux obligations réglementaires du Code du Travail et au référentiel Compétences de la R464. Pour le personnel chargé de concevoir les plans de sécurité des protections contre les chutes, elle doit être complétée par une formation spécifique au calepinage par type de matériel du fabricant choisi par le chantier ou la DD (référéncé VCF), conformément aux exigences réglementaires.



Le CESAME est également engagé dans une démarche handi'accueillante. Vos centres de formation CESAME sont engagés dans une démarche handi' accueillante. Nous sommes à votre disposition pour tout besoin d'amélioration de vos conditions d'accès à la formation, qu'elles soient physiques, sensorielles, matérielles ou pédagogiques